



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 09/06/21

Reçu en Préfecture le : 10/06/21

ID Télétransmission :

033-213300635-20210608-117540-

DE-1-1

CERTIFIÉ EXACT.

**Séance du mardi 8 juin 2021**  
**D-2021/227**

**Aujourd'hui 8 juin 2021, à 14h08,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Pierre HURMIC - Maire***

Présidence de Madame Claudine BICHET de 15h58 à 16h40.

Suspension de séance de 16h46 à 17h00.

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,

*Messieurs Pierre HURMIC et Nicolas FLORIAN présents sauf de 16h38 à 16h40.*

*Monsieur Aziz SKALLI présent à partir de 16h05, Monsieur Pierre de Gaetan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 16h05,*

*Madame Charlee DA TOS présente jusqu'à 17H15, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 17h30, Madame Nathalie*

*DELATTRE, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Maxime GHESQUIERE et Monsieur Laurent GUILLEMIN*

*présents jusqu'à 18h00 et Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 19h00.*

**Excusés :**

Madame Pascale ROUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES

**Soutien au commerce et à l'artisanat de la Ville de  
Bordeaux. Actions de décorations et d'illuminations  
portées par les associations de commerçants et artisans  
des quartiers pour la fin d'année 2020. Subvention  
complémentaire à l'Association de la rue des Remparts**

Madame Sandrine JACOTOT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Afin de soutenir au mieux la dynamique commerciale dans un contexte sanitaire et économique particulièrement difficile, la Ville a décidé d'aider les associations de commerçants et d'artisans qui ont souhaité installer des décorations et des illuminations à la fin de l'année 2020.

Ainsi, par délibération du 8 décembre dernier, la Ville a accordé aux associations de commerçants une subvention d'un montant maximum équivalent à 80% des dépenses engagées par elles en 2019.

Dans ce cadre, une subvention d'un montant de 738,88 € a été attribuée à l'association de la rue des Remparts, sur la base d'un montant de dépenses éligibles de 923, 60€.

Motivée par la volonté de relancer l'animation et l'attractivité de la rue à la sortie du deuxième confinement, l'association a engagé un montant de dépenses d'illuminations qui s'élève à 3 347,52 TTC.

Aussi, dans un objectif d'équité avec les autres associations, il est proposé de verser à l'association des commerçants de la rue des Remparts une subvention complémentaire de 1939,14 € aux 738,88 € déjà versés, la somme de ces deux subventions représentant 80% des dépenses engagées. Cette subvention sera versée forfaitairement en une seule fois.

En conséquence, il vous proposé, Mesdames, Messieurs, de :

- attribuer une subvention complémentaire de 1 939,14 € à l'association de la rue des Remparts,
- autoriser Monsieur le Maire à engager le versement de cette subvention dont le montant sera imputé sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 94 - nature 65748).

**ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 juin 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Sandrine JACOTOT**